

SITE NATURA 2000

La Pointe Fauconnière

Site FR 930 1609
en Provence Alpes Côte d'Azur



Espaces
naturels
protégés



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Le site Natura 2000 Pointe Fauconnière couvre 764 hectares (dont 232 hectares en mer) entièrement situés sur la Commune de Saint Cyr sur Mer, structure animatrice du site depuis juin 2011.

Dates et Chiffres clés

- **1979** : La Directive européenne « Oiseaux » recense les espèces ornithologiques rares et menacées.
- **1992** : La Directive européenne « Habitats-Faune-Flore » détermine les habitats naturels et les espèces de la faune et de la flore sauvages en voie de disparition.
- Près de 1 800 sites en France (2018) pour plus de 12 millions d'hectares sur terre et en mer.

Les objectifs

- Préserver les espèces rares à l'échelle européenne et leurs habitats.
- Favoriser le maintien de la biodiversité en tenant compte des exigences socio-économiques, culturelles et régionales.

Mise en œuvre du dispositif

- **Au niveau de l'Europe :**
Sélection de sites naturels, terrestres et marins identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.
- **Sur les sites :**
 - Élaboration d'un document d'objectif en concertation avec les acteurs du site.
 - Désignation d'un animateur.
 - Financement conjoint État/Europe pour l'animation des sites (sensibilisation, contrats, chartes...).

Particularité

Chaque propriétaire, agriculteur, fédération ou ayant-droit sur le site a la possibilité de participer à la démarche, via l'adhésion à une charte et la mise en place d'une des actions retenues par le comité de pilotage.

Le Conservatoire du Littoral, établissement public créé en 1975, acquiert les espaces naturels sensibles les plus remarquables de nos rivages pour les protéger de façon pérenne. Depuis 2002, il peut également assurer la protection de zones marines dont le patrimoine remarquable prolonge les richesses situées de l'autre côté du rivage, grâce à l'attribution de portions de Domaine Public Maritime. La gestion de ces sites terrestres et portions de DPM est ensuite confiée à des partenaires locaux.

À Saint Cyr sur Mer, la commune est gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral depuis la 1^{re} acquisition réalisée sur son territoire, en 1980. Aujourd'hui, ce sont près de 300 hectares (dont une centaine en mer) qui font ainsi l'objet d'une convention de gestion entre la Ville et le Conservatoire du Littoral.



Contacts et liens utiles

Ville de Saint Cyr sur Mer

mairie@saintcyr-surmer.fr
www.saintcyr-surmer.fr

Service Espaces naturels

espacesnaturels@saintcyr-surmer.fr
http://pointefauconniere.natura2000.fr

Office de Tourisme

www.saintcyr-surmer.com

Conservatoire du Littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

www.var.gouv.fr

Ministère de l'Écologie,
du Développement Durable et de l'Énergie
www.developpement-durable.gouv.fr

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
www.paca.developpement-durable.gouv.fr



Les Habitats terrestres de la Pointe Fauconnière

Neuf habitats naturels d'intérêt communautaire ont été recensés sur le site de La Pointe Fauconnière, répartis entre les milieux forestiers, rocheux, dunaires, ouverts... Leurs intitulés sont complexes, mais font référence à des habitats bien connus des habitants et usagers de la commune...

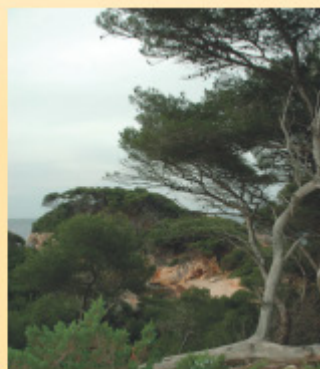
Matorral arborescens à *Juniperus* spp. correspond à des formations littorales thermophiles (qui s'épanouissent à des températures élevées) où se trouve une population de Genévrier turbiné plus ou moins denses.

Les falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec *Limonium* spp. Endémiques sont présentes sur tout le linéaire côtier de la zone d'étude au niveau des falaises soumises aux embruns. La végétation est rase, clairsemée présentant peu de variétés spécifiques mais accueillant des espèces endémiques rares ou menacées telles que le Statice nain (protégé au niveau national). Cet habitat se trouve très fragilisé, en raison de sa situation en bordure de mer, zone très fréquentée notamment pour la baignade. Le piétinement de la végétation reste l'une des principales menaces pour cet habitat.



Les pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques sont présentes le long du linéaire côtier au niveau des coteaux et falaises littorales dans les zones les plus chaudes, soumises à une forte sécheresse et aux vents violents. Ces vents chargés d'embruns perturbent la croissance des végétaux, comme le montrent les nombreux pins d'Alep et arbustes anémomorphosés, dont l'ensemble participe à la qualité paysagère et à la valeur patrimoniale de cet habitat.

Les forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia* (ici appelée chênaie verte) est également bien représentée sur les versants exposés au nord et dans les fonds de vallon. Parfois dominée par le Pin d'Alep, elle se différencie des pinèdes par sa strate arbustive dense et très variée, constituée essentiellement d'espèces adaptées à la sécheresse comme la viorne tin, l'arbousier, la salsepareille, la filaire à feuilles larges, le fragon, la garance voyageuse.



Les pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique désignent les falaises calcaires méditerranéennes thermophiles situées à proximité du littoral, dans les zones non soumises aux embruns et sur la colline de la Gâche à 200 mètres d'altitude. Elles constituent un habitat privilégié pour l'avifaune rupestre.

Les grottes non exploitées par le tourisme : située au niveau des falaises littorales, sous le lotissement de port d'Alon, la seule grotte connue du site possède une entrée en falaise et une entrée sous-marine. Du fait d'un accès difficile pour l'homme, elle présente toutes les caractéristiques d'un abri potentiel pour les chiroptères.

Le parcours substeppique de graminées et annuelles du Thero-brachypodietea constitue un habitat d'intérêt prioritaire et regroupe de manière générale plusieurs communautés très différentes. Généralement riches en plantes annuelles, elles se développent sur des sols squelettiques. Sur le site, l'habitat se présente sous forme de pelouses rases écorchées de 10 à 30cm de haut, dominées par le Brachypode rameux. Ces pelouses sont présentes par petites touches, en mosaïque avec les garrigues, et entretenues principalement par débroussaillage. On y observe un certain nombre d'orchidées parfois rares et une grande diversité entomologique.



REGLEMENTÉS

Les enjeux et objectifs Natura 2000, sur le site terrestre

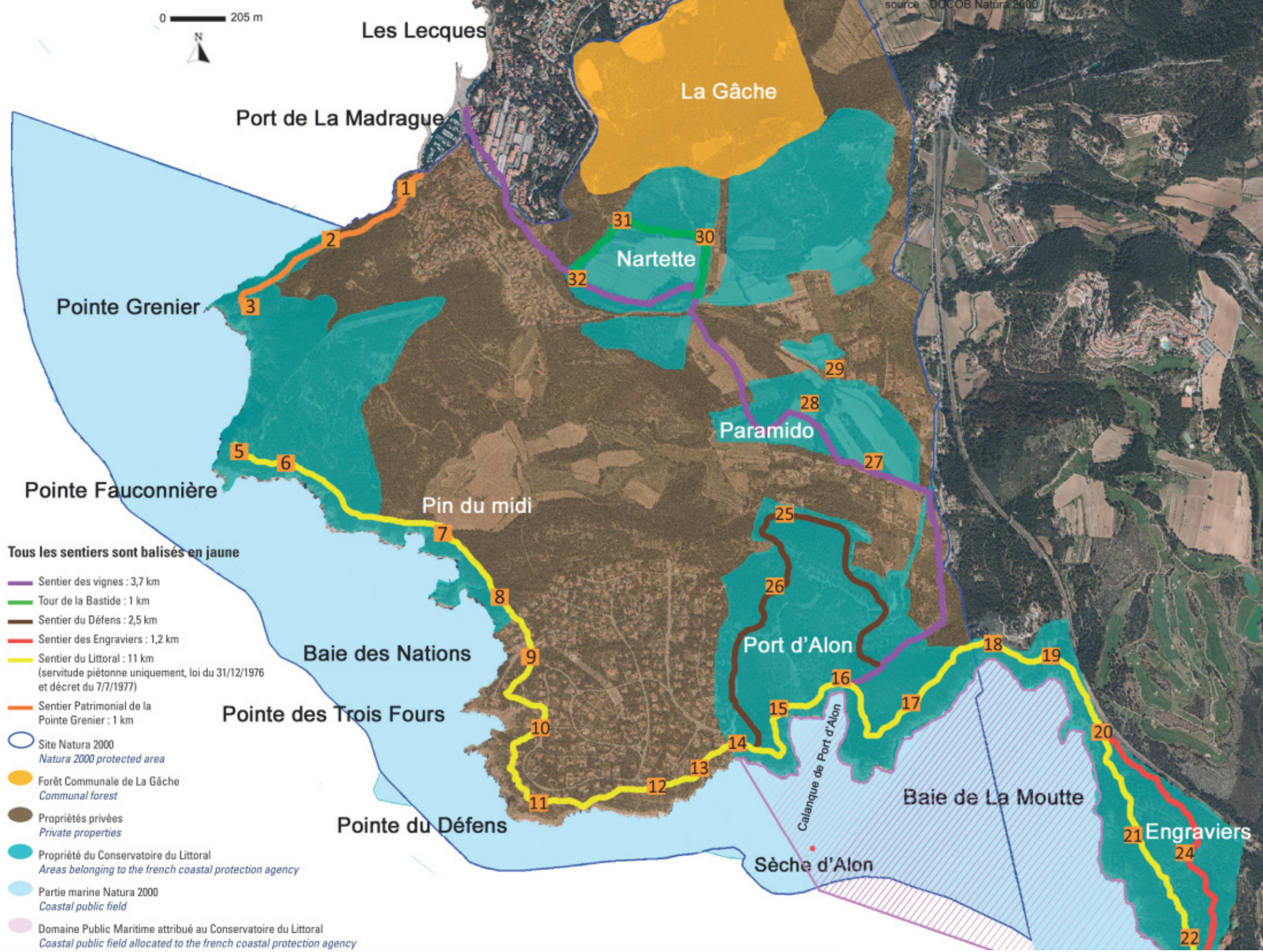
Les enjeux de conservation des habitats ont été définis par le croisement de deux critères : la valeur patrimoniale de l'habitat et la menace qui pèse sur lui.

La hiérarchisation des enjeux de conservation a permis de définir une quinzaine d'objectifs de conservation pour le milieu terrestre.

Pour atteindre ces objectifs de conservation, sept objectifs de gestion ont été retenus :

- Limiter les impacts de la fréquentation du site
- Améliorer les fonctionnalités écologiques du site pour les chauves-souris
- Empêcher la fermeture des milieux ouverts
- Eradiquer ou contenir le développement des espèces à caractère envahissant
- Lutter contre les feux de forêts
- Favoriser la régénération des peuplements forestiers
- Contrôler la qualité des eaux de ruissellement et des eaux souterraines.





Les dunes fixées du littoral du *Crucianellion maritimae* :

Cet habitat atypique a la particularité de se développer à l'intérieur des terres, sur la dune éolienne plaquée de la Gâche. La végétation est constituée de quelques espèces psamphiles : (la Crucianelle maritime, l'Oyat et la Luzerne des sables), recensées essentiellement sur les secteurs les plus stables à la base des ganivelles, ou d'arbustes permettant de maintenir le substrat.

Les « Collines de Sable » du Massif de La Gâche constituent une des particularités les plus visibles du site de La Pointe Fauconnière : la dune éolienne plaquée et son déversoir. Ce phénomène géologique est dû au Mistral qui, pendant des centaines d'années, a soulevé le sable de la plage des Lecques pour le déposer sur le relief en arrière plage. La dune primaire (« La Petite Colline de Sable ») a ainsi été plaquée par le Mistral sur le versant Nord-Ouest de la colline. Le sable, une fois poussé en crête, retombait lentement et se déposait sur l'autre versant du massif. La longue coulée blonde visible sur le versant Sud-Est (« La Grande Colline de Sable ») est en fait le déversoir de la dune éolienne plaquée.

Aujourd'hui, l'urbanisation qui en bloque l'approvisionnement, mais aussi l'érosion qui entraîne le sable vers le bas, font que les coulées dunaires se vident progressivement. Depuis 1997, des actions sont menées sur le déversoir de la dune éolienne, afin de limiter les dégâts dus à sa fréquentation, et de favoriser la reprise de la végétation dunaire, qui va contribuer à retenir le sable. En 2012, un contrat Natura 2000 permet de créer de nouveaux îlots de ganivelles sur le



déversoir, dans le but protéger la flore typique des milieux dunaires et éviter le glissement du sable, en imposant un cheminement aux promeneurs. Ces derniers, en respectant les aménagements et la réglementation en vigueur sur le site, et en évitant de provoquer des « avalanches de sable », ont un rôle essentiel à jouer dans la préservation de la coulée dunaire.



La source pétrifiante à formation de travertin :

cet habitat présente des particularités rares, dues à sa formation. Lorsqu'elle jaillit de cette source, l'eau qui a circulé en souterrain dans une roche calcaire, est chargée en dioxyde de carbone et en carbonate de calcium. Une réaction physicochimique occasionne alors des concrétions calcaires aux formes insolites, rapidement colonisées par un cortège de végétaux

spécialisés, essentiellement des mousses conditionnées à la permanence d'une humidité élevée. La roche sédimentaire ainsi formée, caractérisée par ses petites cavités et la couleur variable que lui confèrent les débris de végétaux qu'elle emprisonne, prend le nom de tuf ou travertin. C'est un habitat ponctuel et rare, qui se situe au sud du Port de la Madrague, en bordure amont du sentier littoral qui seul le sépare de la mer. Formé sur un talus quasi vertical, la source sort d'une couche marno-calcaire et coule toute l'année, bien que souvent réduite à quelques gouttes en fin d'été.



Une grande diversité écologique et paysagère

L'agriculture dans les paysages traditionnels

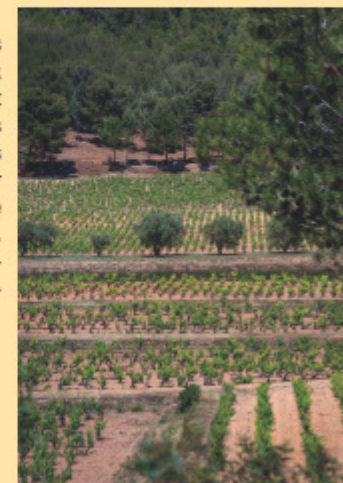
De nombreuses parcelles agricoles sont mêlées aux espaces naturels et boisés de la commune, et occupent une surface importante du site de La Pointe Fauconnière. Le maintien des activités agricoles traditionnelles et le développement de l'agriculture biologique font d'ailleurs partie des objectifs de gestion de la Ville de saint Cyr sur Mer et du Conservatoire du Littoral, au même titre que la préservation de la biodiversité et l'ouverture des espaces naturels au public.

La viticulture

Les 17 hectares de vignes du Domaine de Nartette sont exploités par un viticulteur conventionné par le Conservatoire du Littoral et la Ville de Saint Cyr sur Mer. La récolte, vinifiée en coopérative viticole, produit des vins certifiés AB (issus de l'agriculture biologique) et Appellation d'Origine Contrôlée Bandol, dans les trois couleurs (rouge, rosé et blanc).

L'oléiculture

Environ 450 oliviers (sujets d'alignement & parcelles coupe-feu) sont entretenus et exploités en régie par les agents de la Ville de Saint Cyr sur Mer. L'huile, extraite en coopérative oléicole, est proposée à la dégustation lors de manifestations sur le site.



Pointe des Engraviers

Bandol
→

23